

Association CARE France

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2015

Le 15 décembre 2015, à 18 heures, les membres adhérents de l'association CARE France se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la Présidente en date du 30 novembre 2015. La réunion s'est tenue dans les bureaux du Cabinet Jeantet, dans une salle gracieusement mise à la disposition de l'Association.

L'Assemblée est présidée par Arielle de Rothschild, assistée de Bertrand Chardon, Vice-président et Secrétaire Général et de Cristian Tabacaru, Trésorier.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents, avec mention des membres représentés, annexée au présent procès-verbal. Ladite feuille de présence permet de constater que 14 membres sont présents et 45 membres représentés. 131 membres sont à jour de leur cotisation sur les 296 membres actifs destinataires de la convocation à l'Assemblée.

Arielle de Rothschild souhaite la bienvenue aux adhérents, et remercie le Cabinet Jeantet et ses collaborateurs pour l'accueil réservé à CARE France. Elle présente chacun des membres présents du Conseil d'Administration, et souhaite la bienvenue au Représentant du Commissaire aux Comptes, Jean Morard, ainsi qu'au Contrôleur du Comité de la Charte du Don en Confiance, Francis Noël.

Arielle de Rothschild rappelle l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée Générale est appelée à délibérer.

La proposition d'ordre du jour est approuvée à l'unanimité.

Le Vice-président et Secrétaire Général indique qu'aucune remarque n'a été faite sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente et propose d'approuver celui-ci.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 11 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Arielle de Rothschild présente le rapport moral de l'Association.

Cristian Tabacaru présente le rapport financier de l'exercice 2015.

Le représentant du Commissaire aux comptes (société COFICOM), Jean Morard, présente son rapport général et certifie les comptes annuels sans réserve. Il présente également son rapport spécial, précisant que l'Association n'a conclu aucune convention réglementée.

A l'invitation d'Arielle de Rothschild, Francis Noël intervient au nom du Comité de la Charte.

Philippe Lévêque présente le plan d'action et le budget de l'exercice 2015/2016. Il présente ensuite le « panorama des activités RSA » (responsabilité sociétale des associations), nouveau document mis à disposition pour commentaire des donateurs et du public sur le site internet de CARE France, avant sa soumission pour approbation au Conseil d'Administration de CARE France de mars 2016.

Papy Kabwe Mwamba présente les programmes mis en œuvre par CARE à l'Est du Cameroun, en faveur des réfugiés de Centrafrique.

Arielle de Rothschild donne la parole aux adhérents pour toute question sur les points abordés.

Bertrand Chardon met aux voix les propositions de résolutions.

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral de la Présidente, le rapport financier du Trésorier et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

 1

Deuxième résolution :

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos le 30 juin 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 168 340 euros

- pour moitié à la réserve générale, soit 84 170 euros
- pour moitié au fonds d'intervention d'urgence, soit 84 170 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale approuve le plan d'action et le budget 2015/2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale maintient la cotisation annuelle à 40 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'assemblée générale fixe à 15 le nombre maximum d'administrateurs pour l'année 2015-2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Arielle de Rothschild remercie le Conseil d'Administration pour son travail et en particulier Bertrand Chardon, Agnès Cromback et Marc Stehlin dont les mandats s'achèvent, pour leur exceptionnel engagement auprès de CARE France.

Elle informe l'Assemblée que Cristian Tabacaru est candidat à sa réélection puis invite Sandrine Féjoz-Perilli, Marion Guillou et Bernard de La Villardière, candidats à un premier mandat d'administrateur, à se présenter.

Septième résolution :

L'assemblée générale réélit Monsieur Cristian Tabacaru et élit Madame Sandrine Féjoz-Perilli, Madame Marion Guillou et Monsieur Bernard de La Villardière aux fonctions d'administrateurs pour une période de quatre ans qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Arielle de Rothschild déclare la discussion ouverte, et le débat s'engage.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Arielle de Rothschild conclut et déclare la séance levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé procès-verbal envoyé à tous les adhérents et publié sur le site internet de l'association.

Paris, le 22 décembre 2015



Arielle de Rothschild

Présidente



Loraine Donnedieu de Vabres Tranié

Secrétaire Générale